

RAPPORT DU JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES

ACADEMIE DE DIJON
Session 2008

L' Académie de DIJON a organisé en 2008 (comme en 2007) le concours de recrutement des professeurs des écoles pour l'enseignement public et pour l'enseignement privé. Les épreuves sont strictement les mêmes pour l'ensemble des candidats avec les mêmes correcteurs mais au final, les résultats sont traités séparément et les listes d'admis publiées pour chacun des concours en fonction du nombre de places offertes.

Les pages qui suivent, rédigées par les examinateurs responsables de chaque épreuve, représentent autant d'observations, d'analyses et de recommandations utiles pour l'ensemble des futurs candidats, quelle que soit leur origine et quel que soit le concours auquel ils se présenteront en 2009.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des candidats de 2008 :

Postes offerts	Concours	Admissibilité			Admission		
		Présents	Admissibles	Éliminés	Présents	Admis	Éliminés
282	Public externe	879	574	174	567	282	61
20	3 ^{ème} concours public	90	45	31	45	20	4
33	Privé externe	124	64	29	64	33	11
5	2 nd concours interne privé	30	16	8	30	5	4

Le concours de recrutement des professeurs des écoles est une épreuve difficile qui, nous le constatons chaque année, exige des candidats (qui proviennent d'horizons très divers) une préparation rigoureuse et une mobilisation personnelle importante. Le jury a noté en 2008 une nette évolution favorable de la part de la majorité des candidats pour ce qui concerne cette préparation qu'ils proviennent des IUFM et centres de formation ou de préparations par correspondance. Nombre d'erreurs ou d'appréhensions maladroites des épreuves ont disparu et chacun s'en félicite.

A l'opposé, on notera quelques remarques de correcteurs qui évoquent l'absence de préparation ; fatale chez certains candidats, qui par exemple ne maîtrisent pas les fondamentaux de la langue écrite ou encore les concepts de base sur lesquels ils auraient à construire un enseignement de quelque niveau qu'il soit.

Il va donc de soi que les conseils qui suivent sont à prendre avec beaucoup d'attention sans pour autant rechercher la standardisation ou la modélisation. La n'est pas l'objectif du jury qui note toujours avec plaisir les candidats qui font preuve de personnalité et de capacité à s'adapter à une situation nouvelle.

Outre des savoirs multiples (voir la diversité des épreuves), c'est tout autant la capacité de placer ceux-ci au service d'une réflexion personnelle et de les transposer dans des situations d'enseignement à destination d'élèves qui est évaluée par les membres du jury. Chacun comprendra que l'exercice est difficile et qu'au-delà d'une préparation "scolaire", c'est tout un processus de maturation personnelle qui doit être engagé par chaque candidat avec un souci permanent de se projeter dans des situations dans lesquelles il se trouvera en tant que professeur des écoles.

Quel que soit le mode de préparation du concours, il apparaît donc essentiel que des stages ou visites d'observation au moins soient conduites dans des classes, préalablement aux épreuves (écrites comme orales).

Trop de candidats sont encore pénalisés en raison d'une orthographe défailante ou encore de l'absence de maîtrise de notions fondamentales ou spécifiques aux disciplines.

Le métier de professeur des écoles va exiger de l'enseignant recruté une réelle polyvalence. La nature et le contenu de chaque épreuve marquent fortement cette spécificité.

Le jury accorde beaucoup de place à la rigueur de la pensée, à la clarté des exposés, à la précision des termes ou encore à l'ouverture d'esprit.

Le concours 2008 a offert un nombre important de postes ouverts. Ils ont pu être pourvus dans leur totalité grâce à un bon niveau des candidats. Au concours externe public par exemple, le premier admis a obtenu une moyenne générale de 17,63/20 et le 282^{ème} admis obtenait 12,09/20.

De plus, cette année les besoins en recrutement des quatre départements de l'académie ont nécessité le recours à une liste complémentaire importante dont la quasi-totalité des "appelés" à la rentrée scolaire avait obtenu une moyenne supérieure à 10/20.

Il va sans dire que, compte tenu de la pyramide des âges et du renouvellement des générations qui se produit actuellement, les perspectives qui s'offrent à nos étudiants d'accéder au métier d'enseignant restent importantes.

Nous ne saurions trop les inviter à prendre connaissance très attentivement des recommandations qui suivent afin d'éviter tous les écueils que représente une série aussi importante d'épreuves exigeantes et de se présenter avec des lacunes qui sont vite fatales dans un concours mais plus encore impardonnables dans le cadre d'un enseignement.

Je souhaite à chacun la réussite et le plaisir d'entrer prochainement dans cette belle institution que représente l'Ecole dans notre république.

Le Président du Jury
Jean-Michel HIBON
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de l'YONNE.